

WAHLENHEIM

Bulletin communal 2015



Le Blason :
D'azur à la fleur de lys d'argent
surmontée de deux croissants
d'or rangés en chef.

*Le Maire,
les Adjoints au Maire,
les conseillères et conseillers municipaux,
la secrétaire de mairie,*

*vous souhaitent un Joyeux Noël
et une Bonne et Heureuse Année 2016*



www.wahlenheim.fr

Le mot du Maire

Chers concitoyens et concitoyennes,
Mesdames, Messieurs,

Nous voici arrivés au terme de cette année 2015. Elle était riche en événements de toutes sortes. Elle se termine avec des tragédies exceptionnelles sur le plan national. Nous pensons un instant à toutes ces victimes innocentes qui ont perdu leur vie.

Les fêtes de Noël et Nouvel An sont pour nous des occasions de se retrouver en famille, entre amis. Nous nous réjouissons de pouvoir vivre ces moments forts en se souhaitant « santé – bonheur » les uns aux autres.



Pour cette nouvelle année 2016, permettez-moi de vous souhaiter à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont chers, à vos enfants qui suivent et qui sont l'avenir de notre pays, une bonne et heureuse année. Acceptez que je puisse en vous adressant mes vœux, formuler quelques souhaits.

Dans notre monde qui évolue très vite, nous sommes de plus en plus dépendants les uns des autres. Je souhaiterais que nous puissions apporter toute notre énergie pour construire un nouvel humanisme et éviter ainsi égoïsme, dispute et rancœur. La vie est déjà assez compliquée. Je pense aux victimes des catastrophes naturelles, des accidents, des maladies ; à toutes les victimes innocentes des guerres à travers le monde. Je voudrais que là où nous vivons nous puissions prendre notre destin en main. Que chaque citoyen dans notre commune fasse un effort de civisme qu'il se sente un peu plus engagé. Que l'imagination triomphe des habitudes, que le bénévolat qui tend à disparaître prenne un nouveau départ pour un vivre ensemble toujours plus épanoui.

Nous habitons un beau village et je voudrais que tous les nouveaux arrivants qui s'installeront dans les prochaines années se sentent accueillis et j'espère que ceux-ci prendront activement part à la vie de la commune.

Merci à l'équipe municipale pour sa disponibilité et son engagement.

Merci à nos associations qui œuvrent dans notre commune pour le fleurissement, les activités sportives, éducatives et culturelles.

Un grand merci à mes collègues du Conseil Communautaire, au Président, à la Direction Générale des services et aux agents communautaires qui font un travail remarquable pour notre commune.

Enfin, sachez que vos élus restent à votre écoute, sont disponibles et s'engagent à tout mettre en œuvre pour améliorer le quotidien de tous.

Je souhaite que l'année 2016 soit pour vous et vos proches, signe d'épanouissement, de bonheur, de réussite et surtout de bonne santé.

Schoeni Winachte un a glecklieches neues Jahr fer euch alli.

Paul Adam

Permanence parlementaire

Madame, Monsieur,
Mes chers concitoyens

Je vous adresse, au préalable à vous et à vos proches, tous mes vœux les plus sincères de santé, de paix et de sérénité pour l'année 2016.

Cette fin d'année a été marquée par des attentats sanglants et inqualifiables qui ont endeuillé notre pays. Face à la menace terroriste islamiste, nous devons être des citoyens courageux, déterminés et solidaires de l'unité nationale et européenne. Seule cette volonté d'unité, de fraternité portée au plus profond de nos cœurs, sera en mesure de dessiner les perspectives d'avenir que nous devons aux générations futures.

Notre pays est désormais en situation de guerre. Il faut préserver notre démocratie, notre mode de vie, nos valeurs et notre identité dans toute sa diversité. Il faut continuer à vivre ensemble en élaborant des projets d'avenir pour notre pays, pour nos communes, pour nos vies professionnelles et privées. Faisons acte de résistance, ne succombons pas à la peur et ne cédons pas aux amalgames !

Dans ce nouveau contexte, les élus auront, plus que jamais, un rôle de responsabilité dans la poursuite de projets collectifs pour répondre aux besoins des citoyens, et plus particulièrement dans une région qui a changé d'échelle.

Je suis convaincu qu'il nous faut faire évoluer profondément le périmètre des coopérations entre nos communes, rassembler nos énergies le plus largement possible, et consolider au nord de la métropole strasbourgeoise un territoire dynamique, agréable à vivre pour ses habitants, attractif pour les investisseurs et créateurs d'emplois.

Notre circonscription ne manque ni de talents, ni de potentiels d'avenir. A nous de les faire fructifier et, dans un monde qui bouge, de savoir bouger à bon escient. Que le bon sens et l'intérêt général soient des guides pour l'action. Oser, faire, agir et non subir...

Vous pouvez compter sur moi, avec Denis Riedinger mon suppléant et toute mon équipe parlementaire pour demeurer à l'écoute de vos préoccupations. Visites sur le terrain, site internet, lettre d'information électronique, permanence parlementaire, autant de moyens d'échanger et de suivre l'actualité de votre député.

Très belles fêtes de fin d'année à chacune et à chacun.
Fröhliche Winächte an Alli und viel Gleck ver's neie Johr !

Claude STURNI
Député du Bas-Rhin



Permanence du Député Claude STURNI
2 rue de la Romaine
67500 HAGUENAU
09.67.23.79.51
contact@depute-claudesturni.fr
www.depute-claudesturni.fr

Pour vous inscrire à la lettre électronique rendez-vous sur
<http://depute-claudesturni.fr/inscription-newsletter>



Secrétariat



Depuis fin Novembre, **Sabrina WINCKEL** remplace Virginie DELL au poste de Secrétaire de Mairie. Mariée et maman de deux filles de 5 et 2 ans, Sabrina partage son activité entre les Mairies de Laubach (en début de semaine) et de Wahlenheim (en fin de semaine).

Nous remercions également Virginie Dell pour ses bons et loyaux services durant ces dernières années.

De même, vous croiserez certainement **Serge STEINMETZ** dans le village : Il partage son activité d'employé municipal entre les Mairies de Morschwiller et de Wahlenheim.

Conseil Départemental du Bas-Rhin

> AGIR AU CŒUR DE VOS VIES

Canton de HAGUENAU
VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX à votre écoute !

Chers Bas-Rhinois,

Après quelques mois de fonction au Conseil Départemental, nous souhaitons vous adresser pour l'année 2016 tous nos meilleurs vœux de joie, de réussite et d'épanouissement.

Suite aux dernières évolutions institutionnelles et notamment la création de la grande Région, nous restons persuadés, plus que jamais, de l'utilité de l'échelon attribué au Département et de son rôle primordial de proximité, au cœur des vies de tous les Bas-Rhinois.

Mettant en œuvre une politique de rationalisation et de mutualisation, nos aides s'adressent prioritairement aux collégiens, aux familles modestes, aux séniors en perte d'autonomie et aux personnes handicapées. Par ailleurs nous contribuons à l'amélioration du réseau routier, à la production d'une offre de logements adéquate ainsi qu'un accompagnement de la vie associative, sportive et culturelle.

Pour toute question relevant de notre domaine de compétences, nous sommes à votre écoute et restons à votre disposition sur rendez-vous dans votre commune.

Bien à vous,
Isabelle DOLLINGER, André ERBS

POUR NOUS CONTACTER :
laetitia.kirch@bas-rhin.fr
03 88 76 65 03

Visitez <http://www.bas-rhin.fr/>

Trouvez votre application mobile sur le **CD67**, le **Bas-Rhin à vélo**, les bons plans jeunes **Pass-Age** ou **inforoute67**.

Etat civil 2015

NAISSANCES

Elena née le 23 aout 2015 (Jonathan ACKER et Charlotte SEGINGER)
Aaron né le 7 octobre 2015 (Pierre GOMEZ et Marion KRAENNER)
Alex né le 8 juillet 2015 (Vincent LANG et Mariia PODDOUBNA)



MARIAGES

Emmanuel BUSSE et Elisabeth ADAM, le 17 janvier 2015
Vincent LANG et Mariia PODDOUBNA, le 31 janvier 2015
Geoffrey NEUMANN et Caroline SCHILLER, le 16 mai 2015
Roberto CARDOSO et Marie AGOSTINETI, le 25 juillet 2015
Jonathan ACKER et Charlotte SEGINGER, le 5 décembre 2015



DÉCES

WEBER René décédé le 23 avril 2015.
BREZIN Irène née BIEHL décédée le 30 août 2015.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Famille Pierre et Marion GOMEZ Impasse des Jasmins.
Madame Claire MOULAI Rue de l'Église.

GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2016

KALLENBACH Robert (81 ans)	08/03/1935
WENDLING Robert (81 ans)	18/10/1935
PEUVION Jean-Pierre (81 ans)	16/12/1935
PEUVION Josseline née GIZARD (82 ans)	21/07/1934
KRAUTH Eugène (82 ans)	21/12/1934
ZIMMER Eugène (83 ans)	25/01/1933
REYmann Odile née WENDLING (83 ans)	05/10/1933
MATHERN Charles (83 ans)	22/12/1933
REYmann Paul (82 ans)	29/06/1932
WENDLING Marie-Rose (82 ans)	13/08/1932
WEIBEL Marcel (85 ans)	17/11/1931
BREZIN Thomas (86 ans)	30/07/1930
MATHERN Joseph (86 ans)	29/10/1930
MATHERN Joséphine née GEBHART (87 ans)	14/03/1929
ECKART Marinette née LOTZ (88 ans)	06/03/1928
LANG Marie-Thérèse née SANTER-LANG (88 ans)	30/05/1928
WINLING Michel (88 ans)	15/12/1928
MATHERN Cécile née GRAD (91 ans)	24/01/1925
WEBER Marie-Thérèse née PFLUMIO (91 ans)	18/06/1925
LOTZ Marie née SCHOENFELDER (92 ans)	16/02/1924
LOTZ Antoine (93 ans)	06/01/1923



Informations pratiques

Coordonnées de la Mairie et heures d'ouverture au public

Mairie de Wahlenheim
14 rue Principale
67170 WAHLENHEIM

Téléphone : 03.88.51.10.83. Fax : 03.88.37.11.65
Mail : mairie.wahlenheim@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Les jeudis de 9h00 à 12h
Les vendredis de 9h00 à 12h
Les samedis de 9h00 à 12h

Passeport biométrique

Depuis le 09/06/2009, les demandes de passeports biométriques peuvent être déposées, au choix du demandeur, exclusivement dans l'une des 31 communes suivantes :

Bischheim, Bischwiller, **Brumath**, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch Graffenstaden, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Villé, Wasselonne, Wissembourg.

Pour **Brumath** il faut au préalable prendre rendez-vous au 03.88.51.02.04.



Pièces élémentaires nécessaires à tout dossier de demande de carte national d'identité

La demande de carte d'identité reste à effectuer dans la commune de résidence.

Photographie d'identité :

Deux photographies d'identité de format 35 x 45 mm identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, représentant le demandeur de face et tête nue.

Un justificatif de domicile ou de résidence :

Il peut s'agir, d'un acte de propriété, d'une quittance de loyer, d'un avis d'imposition ou de non-imposition, d'une facture d'énergie ou de télécommunication etc...

Pour une première demande :

1 justificatif de l'état civil, c'est à dire 1 acte de naissance (à récupérer auprès de la commune de naissance), sauf dans le cas où le demandeur peut présenter un autre titre sécurisé (passeport).

Pour un renouvellement :

La justification de l'état civil n'est plus nécessaire si le demandeur peut présenter une CNI plastifiée ou un passeport électronique ou biométrique.

Le cas échéant, un timbre fiscal :

La CNI est gratuite, mais en application de l'article 1628 bis du code général des impôts, son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 EUR si l'ancienne carte ne peut pas être présentée.



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Inscription sur la liste électorale

La révision de la liste électorale a lieu chaque année, l'inscription sur la liste est obligatoire.

Peuvent se faire inscrire sur la liste électorale :

- **Les personnes nouvellement arrivées dans la Commune.**
- **Les jeunes qui atteindront 18 ans avant le 1^{er} mars 2016.**
- **Les personnes étrangères issues de la CEE.**



Pour accomplir cette formalité, il suffit de passer à la Mairie et de signer l'avis d'inscription impérativement avant le 31 décembre. Il est également rappelé aux personnes qui ont déjà quitté ou qui vont quitter la commune prochainement, de se faire inscrire sur la liste électorale de leur nouveau lieu de domicile.

De plus, la Commune rappelle que le régime local d'Alsace–Moselle prévoit que l'inscription domiciliaire des nouveaux arrivants auprès de la Mairie reste une obligation légale.

Site internet de la commune de WAHLENHEIM

Notre commune dispose d'un site internet depuis 2014 accessible à l'adresse suivante :

<http://www.wahlenheim.fr>

Ainsi qu'une page Facebook associée à l'adresse suivante :

<http://www.facebook.com/wahlenheim>

Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent participer à l'animation de ce site WEB ou de la page Facebook à venir proposer divers sujets qui pourraient intéresser l'ensemble du village, voire des alentours.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter **Jean Claude DOLIS** ou **Jean KEHREN**.

Les statistiques de fréquentation de notre site web sur l'année 2015 (à fin novembre 2015) : près de 1500 visiteurs pour 8200 pages vues.

Ecole Intercommunale de Berstheim

Ecole Intercommunale de Berstheim

1, rue Gouvion St Cyr
67170 BERSTHEIM
Tél: 03.88.51.64.40
Directeur : Mr Kaufmann
0672680z@ac-strasbourg.fr



Tous les renseignements sur le site internet de la CCRH : **<http://www.cc-haguenau.fr>**

Le périscolaire et la crèche parentale

La Communauté de Communes de Haguenau bénéficie de la compétence de l'organisation et de l'animation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) périscolaires, mercredis et vacances (selon périodes d'ouverture définies). Elle a décidé de déléguer la gestion de ce service à l'Association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation (ALEF).

L'accueil de loisirs & périscolaire à **Berstheim** présente une capacité d'accueil maximale de **65 enfants âgés de 3 à 14 ans révolus**. Pour l'accueil en période périscolaire l'enfant doit résider dans les communes du Territoire de la Communauté de Communes et être scolarisé dans la commune d'implantation de la structure d'accueil.

Contact : **Sylvain Karbovnik**

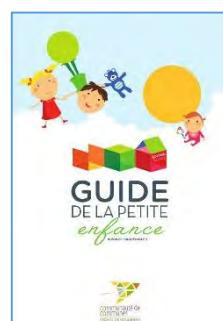
Groupe scolaire
Rue Gouvin Saint Cyr
67 170 Berstheim
03 88 51 62 59
periscolaire.berstheim@alef.asso.fr

Par ailleurs, la crèche interentreprises « **Le Château de sable** » a été inaugurée fin novembre, 2 rue de la sablière, dans la zone d'activités de **Schweighouse-sur-Moder**. D'une capacité de 60 places, elle complète la première crèche du genre, située rue des Dominicains à Haguenau (contact : 03 88 53 74 14 ou par mail : chateaudesable@crecheattitude.fr)

Pour faciliter la vie des familles, la CCRH a mis en place un espace unique d'information des familles :

ESPACE d'ACCUEIL et d'INFORMATION PETITE ENFANCE (EAIPE)
Passage Françoise Dolto à Haguenau
03 88 06 59 80
enfance@haguenau.fr

Tous les renseignements complets sur le site internet de la CCRH :
<http://www.cc-haguenau.fr> ainsi que la mise à disposition d'un très bon guide de la petite enfance.



Cabinet infirmier





L'association FESTI'WAHL

L'année 2015 promettait de nouvelles animations comme un après-midi dansant, un temps jeux de société-cartes, un club pour les seniors.

Les aléas de la vie font que parfois il est nécessaire de s'adapter, simplifier, mais surtout maintenir ce qui est déjà proposé et apprécié depuis plus de sept ans à savoir le Carnaval, le Bricolage de Pâques et l'arbre de Pâques pour la Mairie, la décoration de l'été en partenariat avec les Amis des Fleurs...et bien entendu le St Nicolas !!

Ce n'est que partie remise, en attendant :

Nous remercions chaleureusement les villageois, petits et grands qui nous soutiennent, l'Association des Amis des Fleurs pour leur participation à la manifestation du St Nicolas, leur accord de nous laisser libre choix dans la décoration jointe aux bacs à fleurs, nos musiciens de la Commune, le Cercle sportif St Joseph lors de la préparation des beignets de Carnaval, l' Association Perce- Neige pour leurs dons de matériel, le Super U de Bernolsheim, le Crédit Mutuel la Vallée de Mommenheim ainsi que le Conseil Municipal de Wahlenheim qui, grâce à leur subvention, nous permettent de réaliser toutes ces animations.



Maryline Adam, Gaëlle Batalla, Lydia Dos Santos, Dorine Kleim, Yann Palmer, Marie-Laure Ober, Michèle Versini et Inès Weber (Présidente), vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2016.

Contact :
31 A, rue Principale
67170 Wahlenheim
06 87 23 63 75
festiwahl@hotmail.fr



Une épiphanie sous le signe du recueillement

Les attentats du 11 janvier 2015 à Paris ont teinté la traditionnelle Galette des Rois. Après son discours essentiellement centré sur cet évènement, le Maire Paul Adam a transmis ses vœux de bonne année et a invité à observer une minute de silence dans un geste de solidarité avec les victimes et leurs familles.



L'animation de ce temps s'est faite sous le signe du partage avec tout simplement l'envie d'être ensemble afin de discuter de cet évènement mais également du quotidien de chacun.



Cette année, la proposition d'un cahier de chants a été mise en place en vue d'entonner, pour tous ceux qui le souhaitent, quelques chansons avec Gérard et Gaëlle. Toutefois et en premier lieu, ce sont les discussions qui prirent une large place et avec raison, ce qui n'a pas ôté le plaisir d'être dans une ambiance musicale.



La recette du carnaval

Avec les beignets de François, l'accordéon de Gérard , un don de nappes, sets et serviettes, le lait de la ferme, un essai de tambours maison avec les seaux de Didier, des sacs de simili-confettis fournis par Jean-Paul, un ravitaillement en eau de Paul, des parents et grands-parents présents durant le service à table et des villageois mobilisés lorsqu'il s'agit d'offrir les bonbons durant la cavalcade ; voici la recette du Carnaval à Wahlenheim. La participation des villageois a été à la hauteur, afin que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions et offre aux plus jeunes un sympathique temps festif.



Côté organisation : des crêpes préparées sur place et un service assuré par les filles de Rencontres Festi'Wahl : Michèle Versini, Marie-Laure Ober, Maryline Adam, Gaëlle Batalla, Lydia Dos Santos, Dorine Klem et Inès Weber, toutes mobilisées et ravies de constater le succès croissant que remporte cette animation.

Un nombre important d'enfants munis de leurs confettis ont débuté leur cavalcade en direction de la rue du Tilleul, puis une partie de la rue principale pour arriver au centre du village. Cap ensuite sur la rue des Prés avec chaque fois le ravissement des enfants du fait d'une remise conséquente en friandises sans compter les plateaux de beignets posés dans la vieille charrette offerte par Marie-Rose de Haguenau.



Ambiance musicale sympathique dans la salle polyvalente pendant la confection des crêpes. Si chaque année, les enfants attendent avec impatience l'arrivée du clown à ballons sculptés, cette fois-ci, à l'occasion du cinquième anniversaire de l'Association, c'est un spectacle de magie et de ventriloquie qui leur a été présenté avec pour chacun d' entre eux, à l'issue du spectacle, un ballon sculpté. Moment magique.

Bricolage de Pâques

Pas une seconde de répit cet après-midi du mercredi 18 mars 2015 dédié au bricolage de Pâques. En effet, l'Association Festi'Wahl a innové en proposant une kermesse avec remise de lots en plus du traditionnel bricolage, du goûter et de la décoration de l'arbre de Pâques à la mairie de Wahlenheim. Si habituellement une quinzaine d'enfants participent à cette animation, cette fois-ci, plus d'une vingtaine ont répondu présents ! Ce qui prouve l'intérêt grandissant de cette animation printanière. Comme le succès de la kermesse fut réel, cette activité sera d'ores et déjà reconduite l'année prochaine.

De plus, grâce aux parents venus prêter main forte durant toute la manifestation, l'encadrement a été optimum et a permis de rester vigilant à chaque instant pour chacun des enfants présents.

Cette année, l'arbre de Pâques a été planté devant la mairie ; nous espérons décorer l'année prochaine les fenêtres de la mairie afin d'égayer encore plus ce bâtiment.

Comme à l'habitude, goûter et boissons furent fournis avec le supplément des victuailles reçues par les villageois lors du Carnaval. Merci à eux !!

La déco de l'été

Une idée simple : des feutres, de la peinture, des modèles de fleurs sur papier, des bouts de bois, le tout mis ensuite sous film plastique afin de les placer dans les bacs à fleurs de la commune. Chaque enfant, quel que soit son âge a pu participer à cette animation avec à la clé comme à l'habitude, un goûter.



Pas moins de 200 fleurs bricolées ont été posées et malgré les couleurs un peu ternes sous l'effet du soleil, on apercevait encore les formes deci delà. L'ensemble a été complété par de belles fleurs, plantées par l'Association des Amis des Fleurs, qui ont pris de l'ampleur durant tout l'été.



Les amis des fleurs et du fleurissement de Wahlenheim

La saison 2015 est terminée !!!



Depuis quelques années, nous plantons des narcisses dans les plates-bandes enherbées du village (évitez de stationner à ces endroits, svp).



Notre soirée pizza du 6 juin a connu un réel succès et a constitué, comme les années passées, un réel moment de convivialité pour tout le village.



Je remercie les membres du comité, la commune et tous les habitants pour leurs contributions à la réussite du fleurissement du village.

MERCI. !!





« Après l'effort le réconfort »

Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité
pour l'année à venir,



Joyeuses fêtes de fin d'année !!

Vous souhaitent : le président Jean-Paul MATHERN et son équipe.

Cérémonie du 11 novembre 2015



De gauche à droite sur la photo :
Paul Adam (Maire), Jean Paul Acker (Adjoint), Eugène Zimmer, Thomas Brezin, Alex Ferry (Adjoint), François Schultz, Paul Reymann, Robert Wendling, Eugène Krauth, Théo Fornès et André Mathern.

Comme les années précédentes, la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice a eu lieu devant le monument aux morts. Il est important pour tous de garder en mémoire le souvenir de tous les disparus de la Grande Guerre mais également de tous les morts pour la France.

Après le mot d'accueil du Maire, Marjolaine a lu la lettre du ministre des anciens combattants, puis après le dépôt de gerbe par le Maire et les adjoints, l'assistance a chanté la Marseillaise. La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

DISCOURS :

*Messieurs les anciens combattants,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis*

Je vous remercie tous de prendre part à cette cérémonie du 11 novembre qui nous réunis ce matin devant ce monument au morts pour entretenir la mémoire de la grande guerre.

En 1914, l'Alsace était allemande, c'est pourquoi elle a une histoire particulière. Elle a vécu des déchirures plus profondes que d'autres régions. L'actualité nous montre que les plaies mal cicatrisées peuvent toujours réveiller des démons que l'on croyait enfouis. Au quotidien, les nouveaux conflits qui émergent à travers tous les continents nous montrent à quel point tout est fragile autour de nous.

Notre rassemblement aujourd'hui vient à nouveau témoigner l'hommage de la nation pour tous les morts pour la France. Ils ont combattu dans la grande guerre, dans la seconde guerre mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures pour sauver nos libertés et surtout notre sécurité. Encore merci de vous être associés à cette cérémonie.

Les fêtes de Noël

Cette année, la fête des Ainés est déplacée au dimanche 17 janvier 2016 pour cause d'élections régionales les 06 et 13 décembre 2015.

Fête de la saint Nicolas



En ce samedi 5 décembre, veille d'élections régionales, en fin d'après-midi, alors que la nuit s'installe, une douce musique d'accordéon retentit devant l'église.



C'est Bernard et son accordéon qui annoncent l'arrivée imminente du Saint Nicolas !



Et le voilà !!

Petits et grands enfants, parents et grands-parents, amis et voisins se pressent autour du Saint Nicolas venu apporter maennle, bonbons et chocolats.



Les enfants immortalisent le moment, il va falloir attendre quelques semaines pour voir le Père Noël. Très belle ambiance conviviale à l'atelier de la Mairie, pour l'occasion.

La Chorale Sainte CECILE

Dimanche 22 novembre 2015, lors de la grand'messe en l'église paroissiale de Wahlenheim, 7 choristes ont été décorés de la Médaille de l'Union Sainte Cécile en récompense de leur engagement pour le chant choral.



Médaille de bronze pour 23 années de service :

Robert Kallenbach

Médaille d'argent pour 30 années de service :

Théodore Fornès

Médaille d'or pour 40 années de service :

Marinette Eckart, Augustine Mathern,

Annie Lapp-Lauth, Joseph Eckart,

Bernard Knaupp

Remerciements



Un incendie s'est déclaré le dimanche 13 septembre 2015 peu après 13 h 30, dans l'église de Wahlenheim. Le feu serait parti du plancher haut de l'église suite à un dysfonctionnement électrique. La paroisse était vide au moment du sinistre, mais la vingtaine de pompiers sur place a dû dégarnir une partie du plancher pour stopper le feu qui y couvait.



Nous remercions tout particulièrement Caroline et Geoffrey NEUMANN pour leur vigilance et pour avoir prévenu les pompiers à temps, suite aux premiers dégagements de fumées sur le toit de l'église.

Nous tenons également à remercier Marthe et Bernard KNAUPP pour leur don de sapin de Noël pour la commune cette année.

Le Cercle Sportif Saint Joseph

Toujours guidé par l'envie de proposer des activités à ses membres, afin d'animer le village, le Cercle Sportif poursuit inlassablement son petit bonhomme de chemin. Cette année encore ses activités ont rythmé la vie associative.

Il faut souligner les bons résultats de la section de tir et tout particulièrement les équipes juniors qui tiennent haut le nom de notre commune lors des concours de tir :



Chronologie

- 27 février : Assemblée Générale.
- 3 mai : sortie pédestre à Sessenheim – Auenheim et visite de la passe à poissons de Gamsheim.
- 5 juillet : marché aux puces dans les rues de Wahlenheim durant la journée et concours de tir au terrain de foot l'après-midi.
- 22 août : visite guidée de l'église Saint Pierre et Paul d'Hohatzenheim et sentier du houblon à Wingersheim.
- 4 octobre : sortie repas merci pour les bénévoles de la journée marché aux puces – concours de tir ; visite guidée du vieux Saverne et repas au chalet du Club Vosgien au Mt St Michel.
- 24 octobre : Visite théâtralisée du musée du bagage à Haguenau.
- 17 /18 décembre : atelier cuisine pour apprendre à faire soi-même son foie gras, animé par Bouvier François.

Saison de tir 2015

- 7 juin Wickersheim
- 14 juin Uhlwiller
- 5 juillet Wahlenheim
- 4 juillet Bosselshausen
- 26 juillet Huttendorf
- 9 août Schalkendorf



(visite guidée du vieux Saverne)



L'équipe du cercle sportif reste toujours attentive aux nouvelles idées et remercie toutes celles et ceux qui contribuent à faire avancer notre...votre association dans le bon sens.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'années.

Francis ADAM
un a guedi rutsch fur's neue johr

(visite guidée de l'église St Pierre et Paul d'Hohatzenheim)

Association Sportive Wahlenheim Bernolsheim (ASWB)

En cette période de fin d'année, il est de coutume de faire la rétrospective de l'année écoulée.

Avant de parler de l'activité sportive et des activités extra sportives, nous allons faire une rapide présentation du club.

Pour la saison 2014-2015, notre association comptait **121 licenciés dont 35 jeunes**. Les différentes équipes engagées sont les suivantes :

- 2 équipes de débutants
- 1 équipe de U11 en promotion
- 2 équipes seniors
- 1 équipe de vétérans en entente avec Brumath
- 1 équipe de super vétérans en entente avec Brumath

Sur le plan sportif, l'équipe fanion a fini 11ème sur 12 et n'a pas pu se maintenir en Division I. Pour la saison 2015-2016 elle évoluera en 2^{ème} Division Pyramide A.

En ce qui concerne les jeunes, nos trois entraîneurs Sébastien Mahler, Jeff Bachmann et Mickael Munger assistés par deux jeunes de Wahlenheim, Clément Kircher et Aurélien Mathern font un travail remarquable et disposent de quelques jeunes talents issus de nos deux villages.

L'année 2015 a également été marquée par l'arrêt de notre entraîneur des jeunes Albert FISCHER. Merci encore à Albert pour tout ce qu'il a apporté à notre section jeunes sur le plan tactique, technique mais également humain.



Debout de gauche à droite:

Diebolt Jean Louis, Elchinger Dominique (entraîneur), Ambs Alexis, Acker Jonathan, Reymann Laurent, Lotz Flavien, Weiss Christophe, Sieffert Nicolas, Kircher Lucas, Boehm Joel

Accroupi de gauche à droite :

Reiffsteck Jérémie, Mouzo Franciso, Hartwigsen Loic, Julien Fabien, Kircher Gilles, Pflumio Marc, Di Martino Pierre Vincent, Hartmann Nicolas (délégué)

Pour la première fois de son histoire, l'ASWB était présent au 4^{ème} Tour de la Coupe de France 2015-2016.



(L'équipe 2)

Au niveau extra sportif, les différentes manifestations organisées par l'association ont connu un franc succès notamment la soirée du 13 juillet, la soirée années 80/90, la soirée moules frites, la paella, et le loto dans une moindre mesure.

Quant au marché aux puces, il ne cesse de s'agrandir, preuve d'une bonne organisation.

L'année 2015 fût marquée par le 65^{ème} anniversaire de notre association. Les festivités se sont déroulées au stade municipal le weekend des 7-8 et 9 août. Certains membres du comité se sont vu remettre des distinctions par le représentant de la LAFA, Monsieur WILLIG.

Tour à tour les maires de nos deux communes ainsi que Monsieur Etienne Wolff, vice-président du Conseil Départemental et Monsieur Denis Riedinger suppléant du député Claude Sturni, ont rappelé les mérites des bénévoles qui ont fait l'histoire du club.

Hier...



et aujourd'hui en 2015...



Pour conclure, nous tenons à remercier nos fidèles supporters ainsi que toutes les personnes qui contribuent à la collecte du vieux papier, activité qui représente une source de revenus non négligeable pour le club. Merci également aux différents sponsors et autres donateurs pour leur soutien.

Sur ces quelques mots, le président, le comité et l'ensemble des joueurs de l'A.S.W.B. vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2016.

Le Comité
Trésorier Guy HARTMANN

Pour aller plus loin :

Horaires d'entraînement: U13 mardi et jeudi de 18h à 19h
 U11 mercredi de 16h à 18h
 Débutants: mardi de 17h à 18h30

La personne à contacter pour les jeunes est Jeff BACHMANN au 03 88 59 09 80 ou 06 07 26 09 25.

A noter dimanche **10 avril 2016** paella, dimanche matin **26 juin 2016** ZUMBA au terrain de football à Wahlenheim.

L'équipe U11 et les débutants :



Cours de Yoga

Voici plusieurs années maintenant que les cours de Yoga se poursuivent grâce à l'assiduité de nos élèves. Il est bon de rappeler que le Yoga n'est pas une religion, ni une gymnastique ordinaire. Les postures (ou asanas) ne sont jamais tenues de façon mécanique mais toujours avec pleine conscience. Toute la clé du Yoga se trouve là.



« Les postures alignent le corps, leur action est profonde et subtile. Elles engendrent une coordination des différents plans corporels et créent un équilibre profond dans les trois dimensions de la personne : physique, mentale et spirituelle ».

Voici quelques illustrations de postures classiques pratiquées par les personnes de tout âge.



Pour plus de renseignements sur les cours de Yoga, vous pouvez téléphoner à Gabrielle Jacquin au 03 90 41 48 96.

Le taxi du village

Descriptif : Taxi 7 places, tout confort.

Usages : - Transport médicalisé assis CPAM unique ou en série, avec prise en charge prescrite par un médecin (bon de transport) sous conditions et avec dispense d'avance de frais,

- Transports scolaires : écoles, EPSAN, IMP,
- Courses Taxi classiques, navette gare ...

INFO : vous pouvez désormais régler vos notes par Carte Bleue (selon article L. 3121-1 du Code des Transports) via un terminal de paiement électronique tenu à votre disposition.

Sur RDV



Solange à votre service (Ich red' elsässich).

Communauté des Communes de la Région de Haguenau CCRH

Une communauté de communes est un **établissement public de coopération intercommunale** regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Toutes les informations relatives à la CCRH sont disponibles sur le site internet suivant :

www.cc-haguenau.fr



Les compétences de la CCRH :

Le cadre de vie

- La collecte et le tri des déchets ménagers
- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de la voirie d'intérêt communautaire et des espaces publics
- Les études en vue du développement des énergies renouvelables sur le territoire
- La fourrière pour les animaux et la fourrière automobile...

La vie économique

- L'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire
- La gestion du Centre d'Animation, d'Information et Relais Economique
- Le développement touristique...

La petite enfance, le périscolaire, la jeunesse et les associations

- Les équipements et les animations "petite enfance" (pour les enfants de moins de 6 ans)
- Les équipements périscolaires et parascolaires (équipements d'accueil, centre de loisirs sans hébergement, soutien aux centres de vacances)
- Le groupe scolaire, les salles de sport et de loisirs situées à Berstheim
- Les animations pour les jeunes
- L'aide aux associations avec la gestion d'un parc de matériel communautaire pour les fêtes et les cérémonies...

L'aménagement du territoire

- Le schéma de cohérence territoriale, les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), les études portant sur la couverture numérique du territoire
- Le développement et la gestion des systèmes d'informations géographiques
- La charte de développement et d'aménagement du territoire

Déchèterie de Berstheim Route de Niederaltdorf 03 88 51 55 48 Ouverture lundi, mercredi et samedi (excepté jours fériés) de 9h à 12h et de 14h à 19h (de début avril à fin octobre) et jusqu'à 18h (de début novembre à fin mars). Fermée les jours fériés.	Déchèterie de Schweighouse Zi du Ried 08 00 05 09 34 Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h (de début avril à fin octobre) et jusqu'à 18h (de début novembre à fin mars), dimanche non fériés de 9h à 12h. Fermée les jours fériés.	Déchèterie de Haguenau Rue du Château Fiat 08 00 21 24 52 Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h (de début avril à fin octobre) et jusqu'à 18h (de début novembre à fin mars), dimanche non fériés de 9h à 12h
---	---	--

Comptabilité municipale

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Dépenses en €	Réel 2014	Budget 2015	Recettes en €		Réel 2014	Budget 2015
Emprunts	31 202	32 800	Emprunts			1 800
Terrains	3 722	14 000	Excédents de fonct. capitalisés		192 540	
Bâtiments	6 956	54 000	Taxe d'aménagement		19 818	40 000
Réseaux	38 462	72 000	Subventions			10 200
Matériel et mobilier	4 994	65 644	FCTVA		11 826	8 617
Divers	685	1 000	Virement section fonctionnement		6 026	68 978
Solde négatif reporté	35 400		Résultat reporté			109 349
	109 349		Autres		560	500
TOTAL	230 770	239 444	TOTAL		230 770	239 444

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Dépenses en €	Réel 2014	Budget 2015	Recettes en €		Réel 2014	Budget 2015
Achats	12 292	17 600	Produits divers, concessions		2 091	2 225
Services extérieurs	15 355	41 650	Impôts et taxes		73 607	71 378
Honoraires, fêtes	11 648	22 200	Dotations		63 144	63 144
Taxes	754	1 100	Autres produits, loyers		22 486	26 050
Charges de personnel	14 750	21 315				
Reversements	18 498	19 000				
Autres charges	17 097	30 200				
Charges financières	5 290	5 500	Produits financiers		12	
Transfert section d'investissement	6 026	68 978				
Charges exceptionnelles	144	500	Produits exceptionnels		5 760	
Résultat	65 246		Excédent de fonctionnement			65 246
TOTAL	167 100	228 043	TOTAL		167 100	228 043

Environnement socio-économique

I - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE.

Données socio-démographiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	387 habitants			
Nombre de foyers fiscaux	195			
Part des foyers non imposables	24,1 %	33,0 %	32,0 %	39,8 %
Revenu fiscal moyen par foyer	32.203	27.509	27.851	23.910

Données économiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements imposés à la TH	159 logements			
-> dont part de résidences secondaires	1,3 %	7,6 %	9,9 %	17,9 %
-> dont logements vacants	0	0	0	0
Bases communales imposées en foncier bâti	259.769			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire	93,4 %	84,1 %	80,0 %	77,6 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,4 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux possibles à la TH (%)	0,0 %	0,0 %	0,3 %	0,2 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial	6,6 %	6,2 %	6,0 %	6,8 %
-> dont % établissements industriels et assimilés	0,1 %	9,7 %	13,6 %	15,0 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	17	14	15	15
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	17	14	15	15
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises	15	13	13	13
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	15	13	13	13

Taux des impositions (impôts locaux)

La commune se positionne très bien par rapport aux moyennes départementale, régionale (Alsace) et nationale.

III - LES TAUX DES IMPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Les taux des impôts locaux	Taux d'imposition (%)			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	14,41 %	21,59 %	20,35 %	19,33 %
-> dont taux voté par la commune	4,88 %	10,69 %	10,20 %	10,34 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,53 %	0,53 %	0,98 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	9,53 %	10,40 %	9,90 %	9,24 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	6,41 %	12,53 %	12,24 %	15,80 %
-> dont taux voté par la commune	6,41 %	11,16 %	10,84 %	14,20 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,56 %	0,56 %	1,42 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	0,00 %	1,48 %	1,65 %	2,47 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	7,51 %	56,06 %	63,66 %	45,50 %
-> dont taux voté par la commune	4,84 %	48,73 %	55,28 %	39,73 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	2,31 %	2,31 %	3,65 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	2,67 %	6,88 %	8,08 %	5,58 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	45,11 %	45,10 %	47,47 %	42,12 %
-> dont taux TAFNB fixe pour la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	45,11 %	45,10 %	47,47 %	42,12 %
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE)	19,44 %	21,45 %	21,87 %	23,15 %
-> dont taux CFE voté par la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU)	19,44 %	21,45 %	21,87 %	23,15 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères				
-> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	0,00 %	10,64 %	12,06 %
-> taux moyen appliqué par l'EPCI compétent sur le territoire de la commune	0,00 %	0,00 %	10,64 %	12,06 %



Activités cyclistes



C'est Julien Tomasi (VC Unité Schwenheim) qui a remporté la 3e édition du Grand Prix cycliste de la Ferme Adam qui s'est déroulé le 21 juin 2015 sur un circuit tracé dans les rues de notre village. Cette épreuve toutes catégories était organisée par **La Pédale de l'Est de Haguenau**.

Après 84 kilomètres de course, il précède les coureurs Team Rémy Meder Haguenau, Gaétan Huck et Quentin Labous.

Julien Tomasi doit certainement apprécier cette course puisqu'il avait déjà remporté l'édition 2014 !



La 4^{ème} édition de Grand Prix de la Ferme Adam aura lieu le dimanche 19 juin 2016 dans notre village et s'adressera aux jeunes des écoles de cyclisme.



Retrouvez la Pédale de l'Est de Haguenau sur www.facebook.com/PeHaguenauTrm et sur Internet : www.pehaguenau.com

Règles de vie et de bon voisinage

(Faut-il les rappeler ?)

Les plantations

Article 671 du code civil

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.

Les brûlages de végétaux

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : C'EST INTERDIT ! Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.
Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les ! (www.centre.ademe.fr)



Les déjections canines



Les stationnements



Les déchets



Les tondeuses

Les mégots/ les canettes de bière

Le bruit/les odeurs ...

...en un mot... faire preuve de respect, étape numero1 !



Sécurité routière

Notre commune a vu en 2015 l'installation par le Service de la Voirie de la CCRH de deux écluses aux entrées du village sur la route départementale RD419. Les résultats des contrôles de vitesse avant et après l'installation des écluses sont disponibles sur le site de la commune (publication de 06 juillet 2015).

L'équipe municipale tient particulièrement à la mise en œuvre de mesures de sécurité routières pour faciliter les déplacements de tous les usagers sur nos routes.



Sécurité routière : des aménagements ciblés, pour un coût maîtrisé

Alors que les chiffres de la sécurité routière en France sont mauvais ces derniers mois, la CCRH poursuit son engagement pour apporter plus de sécurité aux habitants et à tous les usagers dans leurs déplacements.

Ainsi, la Communauté de communes, exerçant la compétence « aménagement de voirie », a décidé d'installer des dispositifs « d'écluse » ou de « coussin berlinois » pour réduire la vitesse des véhicules aux entrées ou en traverse de certaines communes. Ces aménagements ont déjà été mis en place à **Huttendorf** et à **Wahlenheim**, et des expérimentations sont en cours à **Batzendorf** et à **Niederschaeffolsheim**. Dans un souci d'efficacité et de bonne gestion de l'argent public, la pérennisation de l'écluse est toujours précédée d'une phase de test, permettant de mesurer pendant plusieurs semaines la plus-value du dispositif. C'est du matériel amovible et réutilisable qui est utilisé pendant le test, facilitant les éventuelles modifications et adaptations.



Écluse en entrée de village à Niederschaeffolsheim.



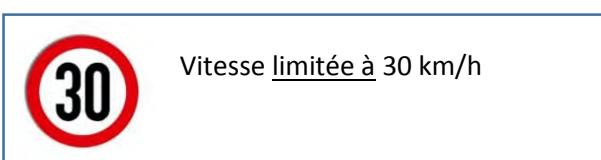
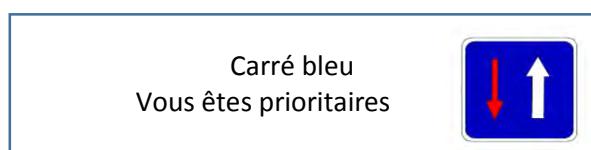
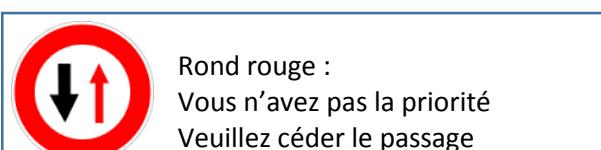
Des coussins berlinois devant la pharmacie à Batzendorf.



Écluse en entrée de village à Wahlenheim.

(Source CCRH)

Rappel signalétique :



Le lotissement « Rue de Batzendorf »

La Société Coopérative de Promotion Immobilière du B-R, connue sous le nom commercial « AMELOGIS » a obtenu en date du 24.11.2012, un Permis d'Aménager pour la réalisation du lotissement Rue de Batzendorf.

Cette autorisation portant sur la création de 25 lots maximum pour une surface de plancher de 9.600 m² a été purgée du recours des tiers en mars 2015.

Le lotissement d'une superficie totale de 117,59 ares est décomposé comme suit :

- 11 lots de terrains à bâtir libre d'architecte, dont 1 disponible
- 2 collectifs de 10 logements chacun
- 7 maisons groupées en locatif social

La commercialisation des terrains à bâtir de 4,12 ares à 6,04 ares pour un prix moyen à l'are de 19.115 € a été lancée en automne 2014.
(cf. plan ci-dessous)

Les travaux de viabilités provisoires ont été entrepris fin juillet 2014. Cette première phase permettant la desserte des lots et donc, le dépôt des Permis de Construire a été achevée courant avril 2015.

Les plantations seront réalisées au Printemps 2016 et l'Eclairage public mis en place en Septembre 2016.

La deuxième phase de travaux dite de « Voirie Définitive » démarrera dès la réalisation du gros-œuvre de l'ensemble des constructions du lotissement.



Commercialisation

- 8 Lots Maisons individuelles vendus /réservés
- 2 Lots Maisons individuelles optionnés
- **1 Lot Maison individuelle disponible**
- LOCATIF par la SIBAR
- Collectifs



Le lotissement « Hinter An's Meyer »

Début d'année 2016, la commune de Wahlenheim sera complétée d'un nouveau quartier : le lotissement « Hinter An's Meyer ». Les travaux débuteront au printemps 2016.

Son maillage viaire a été conçu pour intégrer au mieux le nouveau quartier dans son environnement existant. L'accès principal se fera par la Rue du Général de Gaulle. La rue principale du quartier permettra de rejoindre le lotissement voisin en cours de réalisation. Cette voie se terminera en impasse mais sera prolongée par un cheminement piéton et cyclable pour rejoindre la Rue du Tilleul. Le maillage viaire et piéton permettra de relier le nouveau quartier aux services de proximité de la commune de Wahlenheim (mairie, ferme Adam, ferme Lang...). Les caractéristiques de la rue principale du quartier reprendront les particularités des rues existantes de Wahlenheim. Ainsi, les mats d'éclairage publics de la commune ponctueront également le parcours des futurs habitants du quartier Hinter An's Meyer.



Le nouveau lotissement cherche à mettre en valeur et à respecter les qualités intrinsèques du site Hinter An's Meyer. La topographie existante sera conservée. Son point bas sera exploité sous la forme d'un bassin pour gérer les eaux de pluie du lotissement. En cas de très forte pluie, le bassin se mettra en charge. Les eaux seront ensuite rejetées dans les réseaux techniques par débit limité. Cette technique alternative, issue des pratiques du développement durable, contribuera à donner identité forte au nouveau quartier.

Le quartier cherche enfin à offrir un parcours résidentiel de qualité aux habitants et futurs résidents de la commune de Wahlenheim en créant une mixité des typologies d'habitat. Il sera ainsi possible d'accéder à la propriété en achetant un logement ou un terrain à bâtir. Pour cela, le nouveau quartier Hinter An's Meyer permettra d'accueillir une vingtaine de terrains à bâtir et un petit collectif comprenant une dizaine de logements. Il sera également possible de louer un appartement dans l'attente d'accéder ultérieurement à la propriété. Dans cette optique, le lotissement permettra la réalisation d'un petit collectif comprenant une dizaine d'appartements locatifs aidés.



CM-CIC Aménagement Foncier

34 rue du Wacken – 67000 STRASBOURG

www.cmcic-foncier.fr



Joyeuses fêtes



Bonne année 2016

